

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS
DU
CONSEIL DU GROUPE DES 11^e ET 12^e ARRONDISSEMENTS**

- Séance du 24 AVRIL 2025 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

25/020/VDV

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE LA VILLE PLUS JUSTE, PLUS SURE ET PLUS PROCHE - DIRECTION DU LIEN SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ENGAGEMENT CITOYEN - SERVICE DES ÉQUIPEMENTS SOCIAUX - Attribution de subventions aux équipements sociaux pour l'innovation et la créativité - 1ère répartition 2025.

25-42106-DLSVAEC

MONSIEUR LE MAIRE DU 6^{ème} SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11^{ème} ET 12^{ème} ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

Par délibération n°24/0038/VDV du 16 février 2024, le Conseil Municipal a validé la mise en œuvre de la Convention Cadre des Centres Sociaux 2024-2027 (CCCS) ainsi que son Avenant 1 qui la décline de façon opérationnelle sur le territoire communal. Cette dernière s'inscrit dans une démarche multi partenariale portée et coanimée par la Caisse des d'Allocations Familiales des Bouches-du-Rhône (CAF) et l'État incluant le Conseil Départemental, les intercommunalités du Département, douze communes du Département dont Marseille, la Mutuelle Sociale Agricole Provence Azur et la Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au travail Sud-Est ainsi que les fédérations d'éducation populaire parties prenantes du cadre partenarial, qui vise à conforter un soutien financier en faveur des Centres Sociaux du Département.

Pour toute la durée de cette dernière, la Ville de Marseille a décidé d'accorder aux équipements sociaux une contribution financière importante et annuelle afin d'apporter des solutions concrètes aux demandes légitimes des Centres Sociaux pour stabiliser les postes clés de ces structures (direction, accueil, comptabilité, famille, jeunesse) ; qu'ils puissent proposer des activités aux habitants lors de l'ouverture estivale du mois d'août ; qu'ils innovent et créent des projets portant sur l'animation territoriale, la famille et la jeunesse.

Après examen des dossiers qui nous sont parvenus, une première répartition des crédits de l'année 2025, d'un montant de 1 711 000 Euros (un million sept cent onze mille Euros), dont 325 000 Euros (trois cents vingt-cinq mille Euros) pour des structures de notre secteur, est soumise à notre approbation.

Sont annexées à ce rapport, les conventions des associations concernées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS
VU LE CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
VU LA CONVENTION CADRE DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027
VU L'ANNEXE A L'AVENANT 1 : DÉCLINAISON DE LA CONVENTION CADRE
DES CENTRES SOCIAUX 2024-2027 SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE
MARSEILLE
VU LA DELIBERATION N°23/0798/VDV DU 5 DÉCEMBRE 2023
VU LA DELIBERATION N°24/0038/VDV DU 16 FÉVRIER 2024
OÙ LE RAPPORT CI-DESSUS**

DÉLIBÈRE

ARTICLE 1

Des subventions sont attribuées aux Équipements Sociaux pour l'innovation et la créativité, au titre de l'année 2025 et dans le cadre d'une première répartition de crédits :

Tiers	Associations	Adresse	Dossiers N°	Objet de la Demande	Montant en Euros
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/Saint-Marcel/La Valbarelle	192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015127	Animation de Territoire	10 000

4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/Saint-Marcel/La Valbarelle	192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015146	Projet Famille	12 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Vallée de l'Huveaune/Saint-Marcel/La Valbarelle	192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	00014926	Projet Jeunesse	13 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs/La Valentine	192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	00015125	Animation territoriale	8 000
4366	Ligue de l'enseignement, fédération départementale des Bouches-du-Rhône, mouvement d'éducation populaire (ligue de l'enseignement - FAIL 13) pour CS Les Trois Lucs /La Valentine	192, rue Horace Bertin 13005 Marseille	00014924	Animation collective Familles 11/12	12 000
8263	Association des Equipements Collectifs Air Bel	36 bis, rue de la Pinède 13011 Marseille	00015001	Air Bel, Terre de Lien : Quand Habitants et Projets se Rencontrent	10 000
8263	Association des Equipements Collectifs Air Bel	36 bis, rue de la Pinède 13011 Marseille	00015002	Parenthèse enchantée : Vacances solidaires pour les familles	10 000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15, traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014982	Vivre ensemble, réinvestir les espaces publics et dynamiser la participation citoyenne	4 500
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15, traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014978	Animation collective familles	3 000
11591	Association des Equipements Collectifs Les Escourtines	15, traverse de la Solitude 13011 Marseille	00014981	Actions jeunesse	2 500
11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaitre (AFAC)	Avenue Roger Salzmänn 13012 Marseille	000015312	Réveillon en partage 2025	2 000
11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaitre (AFAC)	Avenue Roger Salzmänn 13012 Marseille	00014940	Familles au grand air	14 000

11577	Association Familiale du Centre Social Bois Lemaitre (AFAC)	Avenue Roger Salzmänn 13012 Marseille	00014938	Expression , valeurs et culture	14 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6, rue Berthelot 13014 Marseille	00015417	Événements de Proximité : Un Lien Fort entre Quartiers et Habitants	9 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6, rue Berthelot 13014 Marseille	00015438	Familles actrices de leur avenir : innover ensemble autour du loisir, de la culture et de la parentalité	10 000
22480	Synergie Family pour CS Les Caillols	4-6, rue Berthelot 13014 Marseille	00015148	Génération Unies-Jeunes des Caillols en Action	6 000
22480	Synergie Family pour CS Rouguière/Libérateurs/Comités	4-6 rue Berthelot 13014 Marseille	00015428	Pied d'immeuble inter partenaire	13 000
22480	Synergie Family pour CS Rouguière/Libérateurs/Comités	4-6, rue Berthelot 13014 Marseille	00015424	Osons à la Rouguière part II	12 000
25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour Les Camoins	53, rue du RPC Gilbert 92600 Asnières sur Seine	00015186	Projet des Camoins	80 000
25607	Institut de Formation, d'Animation et de Conseil IFAC pour CS Saint Barnabé	53, rue du RPC Gilbert 92600 Asnières sur Seine	00015154	Projet d'animation et de gestion	80 000

ARTICLE 2

Sont approuvées les conventions ci-annexées.

Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est autorisé à signer ces conventions.

ARTICLE 3

La dépense, soit 1 711 000 Euros (un million sept cent onze mille Euros), dont 325 000 Euros (trois cents vingt-cinq mille Euros) pour des structures de notre secteur, sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2025, Article 65748.2 - Sous chapitre 428 – service 03032 - action 13900910.

**Le présent projet de délibération
mis aux voix a été adopté à l'unanimité**

**Vu et présenté pour son
enregistrement à une séance
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération
du Conseil des 11^{ème} et 12^{ème}**

**LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondissements
Sylvain SOUVESTRE**